



UFR BIOLOGIE
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

Année universitaire 2020 - 2021

**Master
Biologie Végétale**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 22 septembre 2020

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Patricia DREVET, patricia.drevet@uca.fr

Agnès PIQUET, agnes.piquet@vetagro-sup.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Plant integrative biology and breeding

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

L'assiduité en TP est obligatoire.

Elle est contrôlée par émargement de l'étudiant.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 1.

Stages

M1 : stage de 2 mois minimum à partir du 18 mai 2020

M2 : stage de 6 mois à partir du 6 janvier ou du 11 mars 2020 selon la nature du stage

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue les absences justifiées (ABJ) des absences injustifiées (ABI).

Sont considérés comme **ABJ** les motifs suivants :

- Présentation d'un certificat médical montrant une incapacité à assister aux enseignements (à fournir dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence à la scolarité) ;
- Rendez-vous médicaux chez un type de spécialiste réputé difficilement accessible (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Obsèques famille proche (sur présentation d'un certificat dans les 8 jours calendaires qui suivent l'absence) ;
- Participation à la journée défense et citoyenneté (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Participation à un concours permettant une poursuite d'études ou une orientation professionnelle (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont si l'EvC ne peut être déplacée) ;
- Examen du permis de conduire (à indiquer préalablement à l'enseignant pour voir en amont

si l'EvC ne peut être déplacée).

ABJ : Si nombre d'épreuves = 2 alors 1 épreuve de substitution à organiser ;
Si nombre d'épreuves > 2 alors possibilité de neutraliser une note.

ABI : zéro comptant dans la moyenne

Accès à la salle d'examen

Les étudiants peuvent accéder à la salle d'examens dans la limite de 30 minutes après le début de l'épreuve pour les EvT portant sur CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés :

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Les UE stages ne sont pas compensables et ne compensent pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE Stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués.

Maquettes de la formation :

Crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 : Selon l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance. Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves.

Modules M1S1	Mutualisations
Bioanalyse en génomique et transcriptomique	BI/BS/MI
Biostatistiques 1	BI/BS/MI/GE
Anglais	BI/BS/MI/GE
Génétique des populations	BV/GE
Structure, expression des génomes végétaux	
Développement et productions végétales	

Modules M1S2	Mutualisations
Analyse d'images et de données géographiques multi-échelles	
Biostatistiques 2	MI/BS/GE
Initiation à la recherche	
Stage de 2 mois	
Analyse exploratoire des données	
La plante face au changement climatique : du gène à la plante entière	

Modules M2S1	Mutualisations
Anglais	BI/BS/M/GE
Productions végétales, connaissance de l'entreprise au sein des filières agricoles (voyage d'étude)	
Régulations épigénétiques chez les végétaux	
Ecophysiologie, gestion et amélioration des agrosystèmes annuels	
Génétique d'association et sélection génomique	BI (module optionnel)
Biodiversité et amélioration des écosystèmes prairiaux	
Ecophysiologie, biodiversité et amélioration des plantes ligneuses	
Modélisation	
Projet de groupe « Plant Integrative Biology and Breeding »	

Modules M2S2	Mutualisations
Rapport bibliographique – Projet ingénieur	
Stage de 6 mois	

Master Biologie végétale - Parcours : Plant Integrative Biology and Breeding

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Bioanalyse en génomique et transcriptomique	3		EvC EvT	30 70	2* 1	E + TP E	1h30,- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Biostatistiques 1	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Anglais	3		EvC		2	O + A		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 4 : Génétique des populations	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Structure et expression des génomes végétaux	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Développement et productions végétales	15		EvC EvT	30 70	3 2*	O + E O + E	O 0h15 +E 3h	2*	O+E	O 0h15 +E 3h	1	E	3h

*EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.*

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC
- A : rédaction d'un e-portfolio individuel

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse d'images et de données géographiques multi-échelles	3		EvC EvT	65 35	5 1	TP E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 2 : Biostatistiques 2	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Initiation à la recherche	3		EvT		2*	M + S	S : 0h30	**	**	**	1	S	0h30
UE 4 : Stage de 2 mois	3		EvT		2*	M + S	S : 0h30	**	**	**	1	S	0h30
UE 5 : Analyse exploratoire des données	3		EvT		2*	M + S	S : 0h30	**	**	**	1	S	0h20
UE 6 : La plante face au changement climatique : du gène à la plante entière	15		EvC	30	2*	E + O	E : 1h O : 0h30	1	E	2h	1	E	2h
			EvT	70	1	E	2h						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC

(**) Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		EvC		2	O+E		1	O	0h15	1	O	0h15
UE 2 : Productions végétales, connaissance de l'entreprise au sein des filières agricoles	3		EvT		2*	M + O	0h30	2*	M + O	0h30	1	E	1h
UE 3 : Régulations épigénétiques chez les végétaux	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Ecophysiologie, gestion et amélioration des agrosystèmes annuels	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 5 : Génétique d'association et sélection génomique	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Biodiversité et amélioration des écosystèmes prairiaux	3		EvC EvT	25 75	2* 1	O + A E	O 0h30 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Ecophysiologie, biodiversité et amélioration des plantes ligneuses	3		EvT		2*	E + M	1h30	2*	E + M	1h30	1	E	1h
UE 8 : Modélisation	3		EvT		1	O	0h30	1	O	0h30	1	O	0h20
UE 9 : Projet de groupe « Plant Integrative Biology and Breeding »	3		EvT		2*	M + S	0h30	**	**	**	1	S	0h20

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale - E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Remarque : Certaines EvT ne se feront pas aux dates prévues par le calendrier des examens, mais à la suite des modules, les UE se succédant au cours du semestre.

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC

(**) Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés

-A : réalisation d'un poster scientifique sur la base de l'analyse d'un article

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Rapport bibliographique – Projet ingénieur	6		EvT		2*	M + S	0h30	**	**	**	1	O	0h30
UE 2 : Stage de 6 mois	24		EvT		2*	M + S	0h30	**	**	**	1	S	1 h

EvT : évaluation terminale

O : oral ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

RSE : les aménagements seront précisés dans chaque contrat pédagogique

(*) Lorsqu'une évaluation continue ou une évaluation terminale est composée de 2 épreuves, chacune des 2 épreuves vaut 50% de la note finale de l'EvC

(**) Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés